

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **14 (1869)**

Heft (8): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 30 Avril 1869.

Supplément au n° 8 de la Revue.

SOMMAIRE. — Un nouvel agent explosif. (*La nitro-glycérine*) (*Suite et fin.*) — Carte de la Suisse. — Convention humanitaire de Genève.

UN NOUVEL AGENT EXPLOSIF.

LA NITRO-GLYCÉRINE.

(*Fin.*)

La violence mécanique dans tous les cas doit être **comparativement** grande, et il faut qu'elle ait lieu d'une certaine façon. On a fait nombre d'expérimentations avec des bouteilles de verre remplies de nitro-glycérine. On a jeté ces bouteilles contre des rochers ou on les a lancées à terre d'une hauteur considérable, cela cependant sans qu'il en soit résulté d'explosion du liquide. Inutile de dire que ces bouteilles ont été réduites en mille morceaux. Dans une circonstance, une commission de cinq membres fut instituée pour diriger quelques expériences. Voici une de celles auxquelles elle se livra : trois bouteilles de verre furent remplies de nitro-glycérine et afin d'obtenir les efforts combinés de la chaleur et du choc, on les plongea dans de l'eau portée à 120 degrés Fahrenheit, après quoi on les jeta violemment contre une pierre. Les bouteilles furent réduites en miettes, mais pas une goutte du liquide qu'elles contenaient ne fit explosion. Dans une autre expérience, on prit deux boîtes de fer-blanc semblables à celles dans lesquelles se vend la nitro-glycérine, on les remplit et on les emballa comme à l'ordinaire dans une caisse de bois pourvue d'un couvercle fortement vissé ; dans cet état, les boîtes furent jetées sur un roc, au fond d'un trou profond de 9 ou 10 pieds. Le résultat fut parfaitement négatif : aucune explosion n'eut lieu.

Quand on veut employer cette substance comme agent d'explosion dans les mines, on fore des trous à la façon habituelle comme si l'on devait employer la poudre à canon ou le coton poudre. On les